

SIA GSEA

NON à la surveillance des zones de repos.

Ces caméras seraient plus utiles sur le parking pour surveiller les véhicules des salariés, comme le demande le SIA depuis des années.

Les salariés sont en droit d'avoir des explications.

Nous demandons une information en CE (du moins, ce qu'il en reste) sur l'utilité réelle de ces caméras.

 **L'augmentation des prix aurait elle servie à financer l'installation des caméras ?**

NEGOCIATIONS SALARIALES

Nous GSEA/SIA de CHARLEVILLE avons bien fait entendre que nous n'étions pas d'accord concernant les négociations salariales, notre central de PARIS, nous a écouté et n'a pas signé.

Les augmentations générales et individuelles doivent permettre aux salariés d'augmenter leur pouvoir d'achat et non le maintenir, même si nous sommes encore en période de crise, les salariés ne doivent pas subir les effets financiers de cette crise, pour le SIA/GSEA des augmentations importantes permettraient de relancer l'économie.

LE GSEA/SIA NE DEMANDE PAS L'AUMONE, MAIS DE LA RECONNAISSANCE POUR DES OUVRIERS, DES ETAMS ET DES CADRES MERITANTS QUI NE REGARDENT PAS A FAIRE DES HEURES POUR LA BONNE MARCHE DE L'ENTREPRISE

**CQPM
(coef 215)**

Le SIA/GSEA demande que le passage du CQPM ne soit plus obligatoire pour l'attribution du coefficient 215 et soit sur la base du volontariat.

Le SIA /GSEA demande que la reconnaissance des opérateurs en fin de carrière soit prise en considération par le travail accompli sur le terrain.